

Compte-rendu

SÉMINAIRE POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027 / Enjeux et orientations pour la France

Tours, 5 décembre 2022

2021-2027, 18 milliards d'euros pour la cohésion des territoires



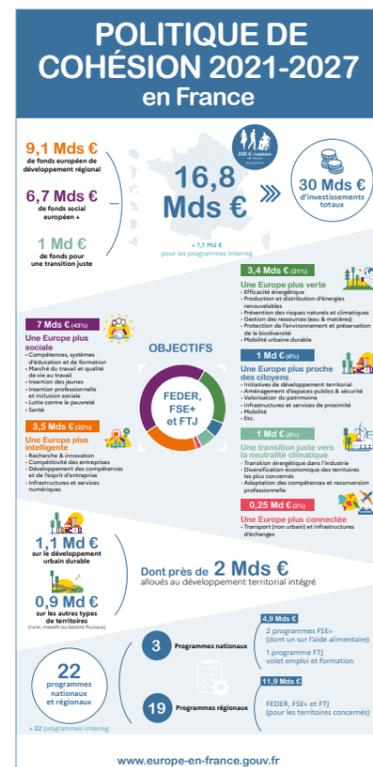
UN ÉVÉNEMENT PARTENARIAL POUR SE RETROUVER, S'INFORMER ET ENTREPRENDRE.

Le séminaire de lancement de la politique de cohésion 2021-2027 en France s'est tenu à Tours le 5 décembre 2022, organisé par l'État et Régions de France en partenariat avec la Région Centre Val de Loire.



300 personnes représentants du partenariat national de l'accord de partenariat se sont réunies à Tours

et **500** sur la plateforme de streaming pour prendre connaissance des grandes priorités de la politique européenne de cohésion en France.



COMMENT AIDER LES ENTREPRISES DE MON TERRITOIRE

1. COMMENT L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT-ELLE LES ENTREPRISES ?

- SUBVENTIONS FEDER, FSE+ ET FTJ**: Gestion par l'État et le conseil régional.
- INSTRUMENTS FINANCIERS FEDER**: Prêts, garanties, prises de participations. Mise en œuvre par les régions associées à des acteurs privés. Conseil régional.
- FORMATION FSE+**: Soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle. Partenariat avec l'État, employeurs et entreprises. Gestion par l'État et le conseil régional.

2. LES OBJECTIFS POUR 2021-2027

PRÈS DE 2 MILLIARDS € DE FEDER-FSE+FTJ POUR LES ENTREPRISES (DONT 600 M€ VIA DES INSTRUMENTS FINANCIERS)

4 OBJECTIFS PRINCIPAUX

- NUMÉRIISATION
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET INTERNATIONALISATION DES PME
- RECHERCHE ET INNOVATION

Se retrouver, échanger et recueillir les bonnes pratiques.

Des experts de la politique de cohésion pour répondre à toutes les questions

LE FSE+ : UN INSTRUMENT POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

6,7 MILLIARDS D'EUROS DE FSE+

QUELS SONT LES OBJECTIFS POUR 2021-2027 ?

COMMENT LES FONDS EUROPÉENS ACCOMPAGNENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE MON TERRITOIRE

DES DÉPÊCHES À RELEVÉER POUR MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

LES FONDS EUROPÉENS EN COFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE LA VUE D'UNE MEILLEURE RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

DES EXEMPLES DE PROJETS FINANCIÉS

RETROUVEZ LES TUTORIELS SUR : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/ressources/ressources-multimedias>

SOMMAIRE

- 3 PRÉAMBULE
- 4 INTRODUCTION
- 6 TABLE RONDE 1 / UNE EUROPE PLUS INTELLIGENTE, PLUS VERTE ET PLUS CONNECTÉE
- 12 TABLE RONDE 2 / UNE EUROPE PLUS SOCIALE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
- 16 QUIZ
- 19 BONNES PRATIQUES

service militaire volontaire, une opportunité pour les jeunes éloignés de l'emploi

FRANÇOIS BONNEAU

service militaire volontaire aux jeunes de 18 à 25 ans, permet leur prise en charge par le biais d'un apprentissage d'un métier. Environ 6 000 jeunes existent dans le service militaire volontaire depuis son existence. Sept centres de formation en France, financés par le fonds social européen.

en collaboration avec le service militaire volontaire pour le programme 2014-2020.

INTRODUCTION



REVOIR LA SÉQUENCE INTRODUCTIVE : <https://youtu.be/2r4lBzpzFI?t=568>

LA POLITIQUE DE COHÉSION EN VIDÉO : <https://www.youtube.com/watch?v=bxiRqfQY0BU&t=1s>



François Bonneau
Président de la Région Centre-Val de Loire

« Ce séminaire doit être l'affirmation puissante, ambitieuse et humaniste de ce que l'Europe représente pour chacun d'entre nous. »



Laurence Boone
Secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de l'Europe

La secrétaire d'État chargée de l'Europe a salué la flexibilité de la politique de cohésion qui a été capable de s'adapter face aux crises en y apportant des réponses ciblées.

« Nous devons remercier la Commission des assouplissements et moyens supplémentaires adoptés et mis en place dans des temps records mais aussi remercier les régions qui ont su s'adapter et se mobiliser pour pouvoir utiliser ses fonds et les rendre disponibles au bénéfice des citoyens. »

Elle a également mis en avant l'importance accrue de la politique de cohésion notamment pour la transition écologique qui va demander des investissements colossaux ainsi qu'une planification de nos interconnexions. L'Europe est aux premières loges pour accompagner les Français dans cette transition, comme à travers le dispositif ma PrimRenov financé aux deux tiers par l'Union européenne.



Élisabeth Ferrera
Commissaire européenne à la Cohésion et aux Réformes

« L'accord de partenariat est bien plus qu'une enveloppe. Il est l'expression des liens qui nous unissent, de la solidarité européenne. Il est l'expression

des piliers de notre modèle européen : la cohésion économique, sociale et territoriale. Cette cohésion ne se réalise pas d'une recette unique au contraire notre force vient de notre diversité.

Ces dernières années nous ont appris qu'une économie moderne ne peut plus se contenter de reposer sur quelques grands pôles métropolitains. Une économie centralisée est une économie vulnérable aux chocs et aux crises. Une économie résiliente est une économie diversifiée tant sur le plan sectoriel que sur le plan territorial. Dans le grand match de l'économie et de l'avenir, l'équipe européenne n'est pas prête tant que tous les joueurs territoriaux ne sont pas sur le terrain. »



Carole Delga
Présidente de Régions de France et Présidente de la Région Occitanie

La Présidente de Régions de France a souligné que la politique de cohésion reposait sur un triptyque fort entre l'Europe, l'État et les régions et a

rappelé le bilan considérable de la programmation 2014-2020 : près de 27 milliards d'investissements générés grâce au fameux effet levier. Elle a salué les nombreux dispositifs mis en œuvre grâce aux fonds européens pour faire face aux crises dont celle de la COVID-19. Des enjeux d'urgence restent au cœur des préoccupations de cette nouvelle programmation comme les énergies renouvelables ou l'investissement dans les compétences et le capital humain.

anct agence nationale de la cohésion des territoires

RÉGIONS DE FRANCE

LA POLITIQUE DE COHÉSION

l'Europe s'engage en France

22 PROGRAMMES FEDER, FSE+ ET FTJ

3 PROGRAMMES NATIONAUX + 19 RÉGIONAUX

18 Mds €

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES + NUMÉRIQUES + SOCIO-ÉCONOMIQUES

EFFET LEVIER x 2,5

9,1 Mds FEDER

6,7 Mds FSE+

1 Md FTJ

250€ PAR HABITANT

+ 1,1 Md POUR LES PROGRAMMES INTERREG

UNE EUROPE RÉSILIENTE, PLUS ...

VERTE SOCIALE PROCHE DES CITOYENS INTELLIGENTE ET CONNECTÉE

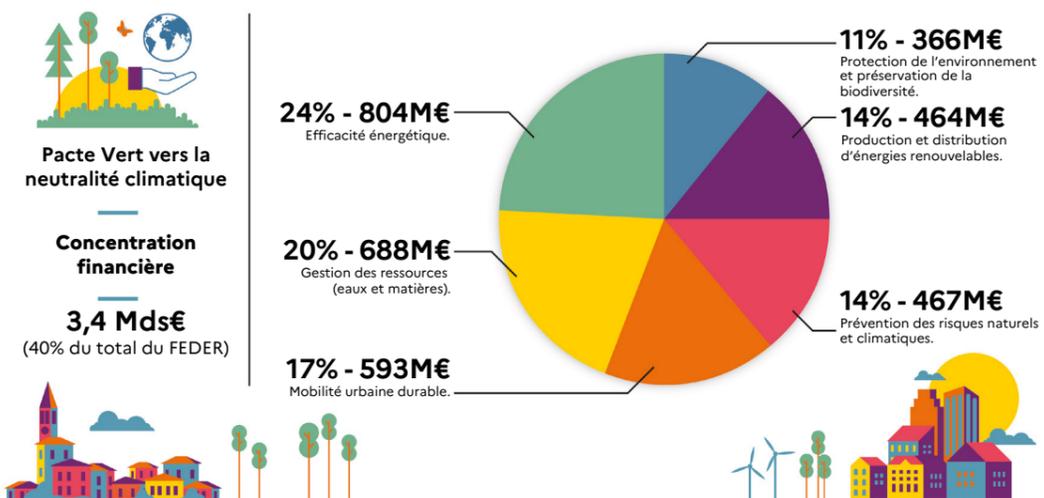
COHÉSION INVESTIR DANS L'HUMAIN PROXIMITÉ + ET MIEUX!

SÉMINAIRE POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027 @helenebouille



UNE EUROPE PLUS INTELLIGENTE, PLUS VERTE ET PLUS CONNECTÉE

Cette table ronde a permis d'analyser en détails les objectifs que la France s'est fixés pour une Europe plus intelligente, plus verte et plus connectée.



L'Europe plus verte s'inscrit dans le pacte vert européen dont l'objectif est de parvenir à une économie climatiquement neutre à l'horizon 2050. La France répond à cette ambition en lui dédiant 3,4 milliards d'euros de FEDER. On note un effort majeur sur la transition énergétique, en particulier la rénovation thermique, la production d'énergies renouvelables et la mobilité urbaine durable. D'autres thématiques comme la ressource en eau, l'économie circulaire, la prévention des risques naturels et enfin la protection de l'environnement et préservation de la biodiversité seront soutenues. Ces thématiques représentent près de 40% de l'enveloppe du FEDER en France.

Les régions se sont saisies de cet objectif une Europe plus verte en fonction des réalités et besoins territoriaux en cohérence avec leur feuille de route régionale.

Carte de la répartition de cet objectif en région sur EEF : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens-2021-2027>

- Principales réalisations à horizon 2029**
- Plus de 65 000 logements rénovés
 - Plus d'un million de m² de bâtiments publics rénovés
 - Près de 2,5 millions de tonnes de déchets supplémentaires recyclés par an
 - Plus de 2 millions de MWh d'énergies renouvelables produits par an
 - Plus de 1 300 km de pistes cyclables soutenues

Dans la perspective de la neutralité climatique à horizon 2050, le fonds pour une transition juste est une nouveauté de la programmation 2021-2027 qui vise à répondre à des enjeux autour de la transition des territoires dont l'économie est fortement dépendante des émissions de carbone. 1 milliard d'euros est dédié à ce fonds en France pour financer des projets de formation et d'accès à l'emploi, de recherche et innovation, de compétitivité et d'efficacité énergétique.

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens/fonds-de-transition-juste>





Isabelle Boudineau
Conseillère Régionale
de Nouvelle-Aquitaine
déléguée à l'Europe

Les Régions et la Commission européenne partagent les mêmes ambitions environnementales. Les

fonds européens constituent un soutien majeur pour les Régions sur les questions climatiques, énergétiques ou écologiques. Mais il n'y a pas de clivage entre les objectifs « Europe plus verte » et « Europe plus intelligente », puisqu'on soutient également la transition écologique à travers la recherche et développement. En outre, l'Union européenne fait confiance aux régions pour mettre en œuvre ces fonds européens en fonction des spécifications propres à chacune d'elles.



Nicolas Soudon
Directeur exécutif des
Territoires de l'ADEME

Notre époque est confrontée à 3 grands défis : la souveraineté énergétique et alimentaire, la sobriété en matière d'énergies

et de ressources et la soutenabilité sociale. L'Europe apporte des solutions à ces trois défis et des leviers pour avancer.

L'ADEME cofinance de nombreux projets financés par le FEDER, dans les domaines de la production d'énergies renouvelables, la méthanisation, les réseaux de chaleurs, les infrastructures de gestion et de traitements des déchets, en particulier dans les outre-mer, la rénovation énergétique des bâtiments publics, et de la recherche et innovation pour nos réseaux de TPE et PME. L'ADEME travaille étroitement avec les régions qui cofinancent également ces actions.

L'ADEME a également bénéficié du plan de relance pour financer la décarbonation de l'industrie et l'économie circulaire.

Les financements européens et ceux de l'ADEME sont complémentaires ou ont un effet de massification : sur certains projets, le FEDER finance des phases expérimentales que l'ADEME ne pourrait pas prendre en charge, ce qui permet de « booster » l'ambition du projet. Sur d'autres projets, le FEDER finance des extensions de réseaux ou de rénovation, qu'une fois encore l'ADEME ne peut prendre en charge.

D'autres projets ont été développés grâce à la complémentarité des financements de l'ADEME avec les fonds européens, comme un réseau de chaleur proche de Bordeaux qui a été rénové par le FEDER en l'absence de lignes existantes pour la rénovation à l'ADEME. Dans certains quartiers, les travaux de rénovation de réseaux doivent être effectués en priorité avant de poursuivre sur le verdissement.

Les fonds européens apparaissent donc comme une ressource complémentaire aux financements existants au niveau national ou régional, soit en finançant d'autres phases des projets non éligibles aux fonds nationaux ou régionaux, soit en permettant d'aller plus loin dans les projets financés.

DEUX EXEMPLES

- **Projet HYWAY** sur le développement de l'hydrogène vert en Auvergne-Rhône-Alpes : ce projet a été financé dans sa phase expérimentale par le FEDER pour 400 000 euros non finançables par les crédits de l'ADEME qui a pris le relais dans la phase de déploiement. Cette complémentarité a permis de réhausser l'ambition du projet.

- **Projet THASSALIA** : développement d'un réseau de refroidissement du quartier Euromed à Marseille, à partir de l'eau de mer. Le FEDER a permis de financer l'extension du réseau tandis que l'ADEME avait soutenu son développement initial, contribuant à la massification du projet.



Plus d'information : <https://auvergne-rhone-alpes.ademe.fr/sites/default/files/eas-deploiement-flottes-professionnelles-vehicules-hybrides-electrique-hydrogene.pdf>



Jean Revereault
Vice-Président
délégué à la
transition écologique
d'Intercommunalités
de France /
Vice-Président de
Grand Angoulême

Les intercommunalités sont les autorités organisatrices de la transition écologique, d'une part sur les plans climat mais aussi sur les mobilités décarbonées. De nombreuses initiatives naissent au niveau local pour œuvrer en faveur de la transition écologique, initiatives qu'il faudra démultiplier pour atteindre nos objectifs.

Notre empreinte carbone se mesure également à la quantité de déchets produits, pas uniquement aux capacités de recyclage. La question de la réduction de nos déchets est du ressort du local mais aussi de l'Europe qui aide à nous améliorer.



Benoit Pilet
Vice-président
de la commission
Europe de France
Urbaine / Adjoint au
Maire d'Angers et
Vice-Président d'Angers
Loire Métropole

Il est essentiel que les territoires urbains travaillent de concert avec les Régions, mais aussi que les besoins des territoires soient remontés par les collectivités infrarégionales. Les politiques intégrées de l'Union européenne permettent de donner des outils aux territoires et de garantir une solidarité entre eux, qu'ils soient urbains, ruraux, périphériques, etc.

Les Régions doivent accompagner les territoires qui n'ont pas la capacité de mettre en œuvre des projets européens, aussi innovants soient-ils.

Le rôle des collectivités est également d'informer les citoyens du rôle de l'Union européenne, notamment avec la multiplication des initiatives sectorielles à destination des villes.

UNE EUROPE + VERTE

3,4 Mds€

l'Europe s'engage en France

PACTE VERT vers la neutralité climatique d'ici 2050

EFFET MASSE

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 100 000 LOGEMENTS RÉNOVÉS

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET CLIMATIQUES

MOBILITÉS URBAINES DURABLES

+ 1300 KM DE PISTES CYCLABLES

S'ADAPTER

GESTION DES RESSOURCES

GESTION DES DÉCHETS

OUVERAINETÉ

SOBRIÉTÉ

DURABILITÉ

INTELLIGENCE DES TERRITOIRES

DÉCARBONER

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

CRISES

COMPLÉMENTARITÉ

SÉMINAIRE POLITIQUE DE COHÉSION 2021 - 2027





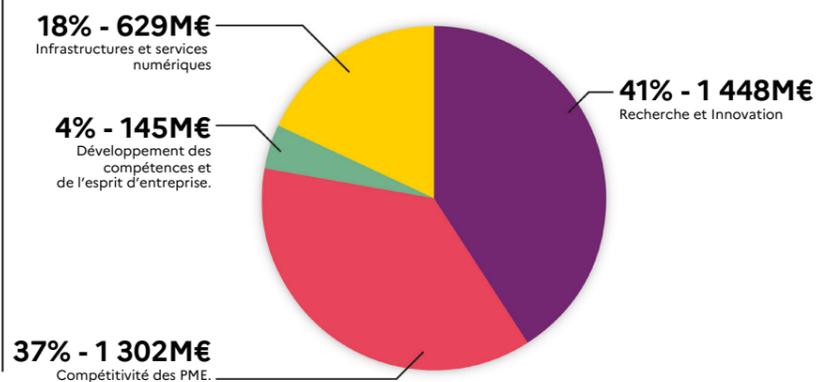
L'Europe plus intelligente est l'objectif dédié à la recherche et l'innovation, à la compétitivité des entreprises et à la numérisation de la société, ainsi qu'au développement des compétences et de l'esprit d'entreprise.

Il représente 3,5 milliards d'euros de FEDER soit plus de 40% de l'enveloppe FEDER française. Le soutien sous cette priorité doit se concentrer sur les filières stratégiques régionales, c'est ce qu'on appelle la spécialisation intelligente.

Revoir la séquence : <https://youtu.be/2r4IBzpzFI?t=6281>



Spécialisation intelligente
Compétences et Entrepreneuriat
3,5 Mds€
De FEDER
(40% du total du FEDER)



Principales réalisations à horizon 2029

- Plus de 126 000 entreprises accompagnées
- 2,8 milliards d'investissements privés (effet levier)
- Près de 800 000 logements et entreprises accédant au Très Haut Débit
- Plus de deux millions de bénéficiaires des actions de formation professionnelle et d'accompagnement à l'entrepreneuriat

QUELQUES EXEMPLES

- Les Digiteurs** portés par la CCI Île-de-France : accompagnement des PME et TPE dans leur transformation digitale, financé par le FEDER.
<https://entreprises.cci-paris-idf.fr/web/digital/diagnostic-digital-feder>
- La 3^e révolution industrielle et agricole en Pays de la Loire**, porté par les trois chambres consulaires : accompagner les mutations énergétiques et numérique.
<https://www.triapdl.fr/>
- In Normandy** : mettre en relation des start-ups avec entreprises pour que les premières accompagnent les secondes dans l'acquisition de savoir-faires dans le domaine du numérique.
<https://www.in-normandy.com/>



Isabelle Boudineau

Le développement économique est une compétence des régions, qu'elles mettent en œuvre notamment via les schémas régionaux de développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), il y a donc là aussi une convergence des priorités entre la Commission et les régions. Si les projets qui touchent à l'enseignement supérieur et à la recherche se situent principalement dans les métropoles, la recherche et innovation portée par les PME et TPE peut se retrouver dans les petites villes et en milieu rural. C'est donc une opportunité pour tous les types de territoires. Le 8^e rapport sur la cohésion (https://www.europe-en-france.gouv.fr/en/articles/huitieme-rapport-sur-la-cohesion-economique-sociale-et-territoriale) a d'ailleurs pointé les creusements des inégalités comme conséquence de l'absence de capacité d'innovation dans certains territoires. La Commission européenne demande, du reste, aux régions d'adopter des stratégies de spécialisation intelligente pour concentrer les financements vers des secteurs propices au développement du territoire dans sa spécificité. C'est une stratégie de différenciation qui a un effet accélérateur.



Jean Revereault

L'Europe finance des thématiques qui sont au cœur des préoccupations des territoires, à l'instar des efforts menés en direction du développement des compétences, de l'économie circulaire, de la transition énergétique des industries, du numérique. Il faut poursuivre dans cette direction et cultiver la notion de souveraineté dans le domaine du numérique que ce soit pour les équipements et notamment les semi-conducteurs, ou les services numériques pour concurrencer efficacement les GAFAs, grâce au soutien des fonds européens.



Nicolas Soudon

L'Europe verte et intelligente se rejoignent. La décarbonation des industries est désormais un enjeu de compétitivité. Il y a des effets collatéraux au niveau des emplois, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Le fonds de transition juste pourra répondre à ce besoin en partie et accompagner les territoires dans cette transition. À titre d'exemple, pour les Hauts-de-France, le FTJ pourrait engendrer la création de plus de 3 200 emplois directs mais aussi la requalification de 26 000 travailleurs.



L'Europe plus connectée est une thématique ouverte aux territoires d'outre-mer pour répondre à un déficit d'infrastructures et de connexion aux autres territoires. 250 millions d'euros sont dédiés à cet objectif en France, principalement sur les infrastructures aéroportuaires et les transports maritimes et fluviaux.



Patrick Brière
Délégué de l'Union européenne CCI France

Les fonds structurels c'est l'Europe concrète, l'Europe au quotidien. Les 120 chambres de commerce en France ont une longue expérience de développements de projets avec le FEDER et accompagnent les entreprises dans l'accès à ces fonds.

Les transitions économiques et numériques font émerger des nouveaux métiers localement. La problématique de la transmission et la reprise d'entreprises est également au cœur des préoccupations pour un développement économique harmonieux. Les CCI accompagnent également ces mutations.

UNE EUROPE + INTELLIGENTE
ET DONC VERTE!

3,5 Mds€

CONCENTRATIONS THÉMATIQUES

RECHERCHE ET INNOVATION

SERVICES NUMÉRIQUES
RÉUSSIR LES MUTATIONS

INFRASTRUCTURES

ÉCO-SYSTÈMES

COOPÉRATION

COMPÉTITIVITÉ DES PME

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES + ESPRIT D'ENTREPRENEUR

FLEXIBILITÉ

AUTONOMIE

SÉCURITÉ

BESOINS EN INGÉNIEURIE LOCALE

SÉMINAIRE POLITIQUE DE COHÉSION 2021 - 2027

avec le soutien de



REVOIR LA SÉQUENCE : <https://youtu.be/2r4lBzpzFI?t=8692>

LE RÉSUMÉ DES INVESTISSEMENTS EN VIDÉO : <https://www.youtube.com/watch?v=R5833Lpt35E>

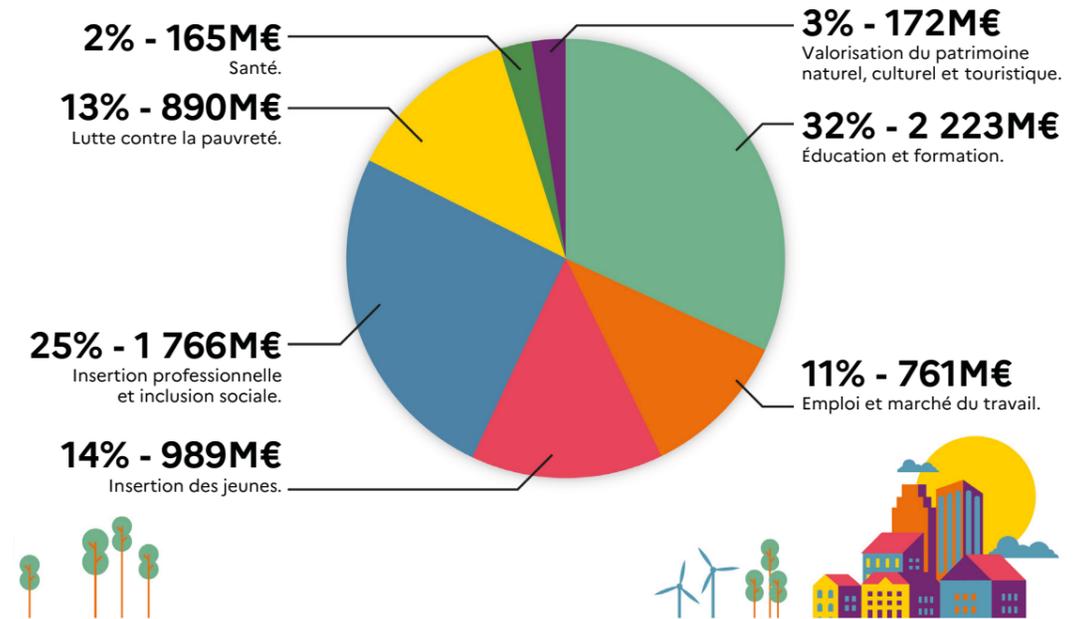
UNE EUROPE PLUS SOCIALE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS

L'objectif **une Europe plus sociale** est financé par le FSE+ et le FEDER. Le périmètre du FSE+ est élargi sur cette nouvelle génération de programmes puisqu'il regroupe le FSE, l'initiative pour l'emploi des jeunes et le fonds européen d'aide aux plus démunis. De nouvelles thématiques ont émergé, telles que la santé, mais aussi de nouveaux publics comme les enfants. Au niveau européen, il est exigé de consacrer une part de l'enveloppe sur 3 thématiques : les jeunes, l'inclusion et l'aide alimentaire.

Autre nouveauté : l'allocation spécifique pour les régions ultrapériphériques qui inclut du FSE+.

Par ailleurs, le FSE+ est l'outil au service du socle européen des droits sociaux (https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/economy-works-people/jobs-growth-and-investment/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr) et de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/la-charte-des-droits-fondamentaux-de-l-union-europeenne/>).

La France a retenu les thématiques suivantes en priorité : l'éducation et la formation (avec du FEDER et du FSE+), l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale, l'insertion des jeunes, l'emploi et le marché du travail.



Principales réalisations à horizon 2029

- ACCOMPAGNEMENT DE :
- Plus de 3,5 millions de personnes inactives et/ou sans emploi
 - Près de 30 500 jeunes de moins de 18 ans
 - Plus de 203 300 salariés
 - Près de 600 000 entreprises



Ruth Paserman

Directrice en charge des fonds, Commission européenne DGEMPL

Si le fonds social européen existe depuis 1957, le Sommet de Porto en 2021 a réaffirmé les ambitions de l'UE en la matière en faisant du taux d'emploi, de la baisse de la pauvreté et de la formation des adultes des priorités. En outre, les travaux menés dans le cadre du Semestre européen (<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/european-semester/>) ont dégagé des recommandations au sujet des compétences

et notamment permettre au plus grand nombre de maîtriser les compétences de base. Investir dans les compétences pour avancer dans les transitions écologiques et numériques est primordial.

Si au niveau européen, 25% du FSE+ doit être fléché sur l'inclusion, la France a choisi de porter ce chiffre à 35%. Le choix français s'est en outre porté sur la prise en compte des publics les plus vulnérables, à savoir les bénéficiaires du RSA.

De plus, cette génération de programmes aspire à investir encore davantage sur l'innovation sociale.





Malissa Marseille

Sous-directrice Europe et International de la Délégation général à l'emploi et à la formation professionnelle

La DGEFP est l'autorité nationale de coordination du FSE+ et autorité de gestion du programme national FSE+ Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences.

La DGEFP a coordonné les travaux sur le FSE+ dans l'Accord de partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), les Régions. L'ambition était d'apporter une réponse commune aux territoires. La répartition entre

l'État et les régions sur le FSE+ suit principalement la répartition des compétences de chacun. Ainsi le programme national prendra en charge la formation des salariés et les programmes régionaux la formation des demandeurs d'emploi. Les sujets relatifs à l'inclusion sociale relèvent du programme national et sont mis en œuvre avec l'appui des départements.

La complémentarité dans les financements s'opère également dans le domaine de l'économie sociale et solidaire qui relève localement des programmes régionaux, mais le programme national soutiendra les têtes de réseaux nationales.

Pour construire le programme national FSE+, l'État s'est appuyé sur les recommandations du Semestre européen datant de 2019, sur les enseignements de la période 2014-2020, ainsi que sur une concertation publique. 7 priorités ont été définies dont l'insertion professionnelle et l'inclusion, l'insertion professionnelle des jeunes et la sécurisation des compétences. Le programme national FSE+ s'articule avec les priorités nationales en la matière :

- Pour l'emploi, accompagnement des programmes « sans couture » soutenus par Pôle emploi au sein des politiques locales d'insertion des départements
- En matière d'inclusion, soutien à la lutte contre la pauvreté
- Priorité jeunes : soutenir l'insertion professionnelle des jeunes par la lutte contre le décrochage scolaire. S'inscrire dans le plan 1 jeune une solution ainsi que dans le contrat d'engagement jeune.

Les stratégies nationales étant mouvantes le FSE+ s'adapte.



Isabelle Boudineau

La priorité du FSE+ dans les régions est de déployer des politiques d'amélioration des compétences innovantes et adaptées aux territoires : afin de

mieux répondre aux enjeux locaux, elles s'appuient sur des indicateurs très fins.

Les Régions soutiendront ainsi des formations qualifiantes pour demandeurs d'emploi et pour les jeunes, des projets de reprises et de transmissions d'entreprises. Le FSE+ est assez souple pour s'adapter aux besoins spécifiques, comme c'est le cas en outre-mer, qui ont leurs propres priorités.



Stéphanie Thieyre

Conseillère Départementale des Yvelines / Représentante de l'Assemblée des départements de France (ADF)

Les départements sont les chefs de file de l'action sociale et sont largement impliqués dans la gestion du FSE+, en tant qu'organismes intermédiaires et gestionnaires de subventions globales.

Ils sont également bénéficiaires de fonds européens pour développer des projets dans le champ de leurs compétences.



Vincent Posada Croix rouge

La Croix rouge française compte 70 000 bénévoles, 17 000 salariés et plus de 100 structures locales qui viennent en aide aux personnes les

plus démunies. La Croix rouge a été associée aux consultations sur les programmes FSE+. L'élargissement des champs de compétences du FSE+ constitue des opportunités supplémentaires pour venir en aide aux publics de la Croix rouge et des ponts peuvent être constitués avec les orientations de la stratégie 2030 de la Croix rouge (<https://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/La-Croix-Rouge-francaise/Ressources-et-transparence/Strategie-2030>) autour de 3 priorités :

- 1) Prévention et éducation
- 2) Protection
- 3) Rétablir le lien social.

Les nouveaux programmes vont conforter les plans de lutte contre la précarité alimentaire, encourager les circuits courts et les programmes locaux.

La Croix rouge est également très engagée sur l'insertion et la formation professionnelle.

En outre la Croix rouge a mis en place des systèmes d'accompagnement pour maximiser l'accès aux fonds européens :

- 1) Un dispositif de veille et d'analyse des programmes FSE+ et diffusion de l'information au réseau
- 2) Un dialogue avec les autorités de gestion pour que les besoins des publics accompagnés par la Croix rouge soient bien pris en compte
- 3) Un plan de formation au montage de dossiers européens pour les salariés et bénévoles de la Croix rouge.



Gaëlle PAYET

Directrice du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire

Dans le contexte de crises successives traversées depuis quelques années,

les associations ont un rôle important du fait de leur proximité avec les publics les plus fragiles. Pour répondre aux besoins de ces populations et trouver des solutions, les associations ont besoin de l'Union européenne.

Un quart de la population française est confronté à la pauvreté et l'exclusion. Face à cela le travail des associations est essentiel pour favoriser l'égalité et la solidarité entre tous, éviter les déséquilibres entre territoires et être réellement au service de ces personnes.

Néanmoins, comme toute petite structure, les associations font face aux difficultés inhérentes au fonctionnement des fonds européens, à savoir les difficultés d'accès aux financements et les incidences sur la trésorerie.

EXEMPLE DE PROJET

AMPLI – Appui aux Micro-Projets Locaux Innovants – pour le financement de l'amorçage d'une nouvelle activité économique dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine (<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/605d-appui-aux-micro-projets-locaux-innovants-ampli/>). Il s'agit de l'aide au premier emploi créé par une entreprise. Projet cofinancé par le FSE.

En outre, les régions ont une ambition très forte en matière d'orientation, afin d'aider les jeunes à mieux cerner les opportunités sur leur territoire, mais aussi leur faire découvrir de nouveaux métiers, par exemple autour de la transition écologique.

EXEMPLES DE PROJETS

• **Les brigades vertes départementales dans les Yvelines**, dont l'objectif était de remettre des bénéficiaires du RSA dans l'emploi dans les domaines de l'entretien des espaces verts (très nombreux dans ce département). Ainsi 214 Yvelinois ont pu accéder à l'emploi et sortir de leur statut RSA.

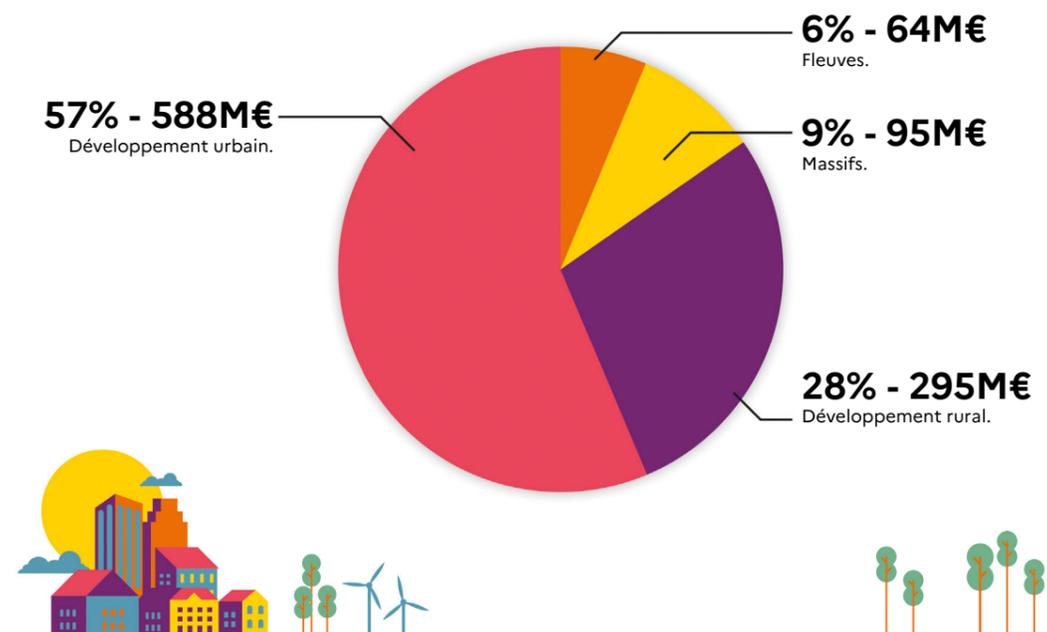
• **Mentor et moi**, projet qui va recevoir une aide du FSE+ dans le cadre de la programmation 2021-2027, à destination de jeunes en décrochage scolaire et en rupture avec la société voire le numérique. Ils seront accompagnés par des étudiants de l'Université de Nanterre dans le développement personnel. Les étudiants recevront une rémunération pour leur mission.





L'Europe plus proche des citoyens est au service des territoires totalisant 1 md € de FEDER. Cette enveloppe devra nécessairement s'appuyer sur des stratégies et des outils territoriaux. L'approche territoriale est donc renforcée dans cette nouvelle programmation et vise le développement urbain, le développement rural mais aussi les massifs et bassins fluviaux.

Différents outils pourront être mobilisés à savoir les Investissements territoriaux intégrés, mais aussi les outils de développement local menés par les acteurs locaux, et d'autres outils territoriaux développés localement. Le soutien aux territoires passera par des subventions globales, des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt. Le FEDER va intervenir sur une grande diversité de thématiques en lien avec les stratégies territoriales existantes.



Principales réalisations à horizon 2029

- Plus de 22 millions de personnes vivant dans des territoires couverts par des stratégies de développement territorial intégré
- Plus de 352 stratégies intégrées de développement territorial soutenues via l'OS5.



Isabelle Boudineau

Les Régions ont largement salué cet effort pour une politique plus territorialisée. Mais il convient de rappeler que toute la politique de cohésion s'adresse aux territoires et a pour objectif le développement de leur attractivité.

En Nouvelle-Aquitaine particulièrement, 17,5% du FEDER est fléché sur l'Europe plus proche des citoyens. La Région a contractualisé avec 54 territoires, en s'adossant à la gouvernance existante via Leader.

Ces territoires, qui pourront donc mobiliser du FEDER et du FEADER, définissent leurs priorités et sélectionnent eux-mêmes les projets. La Région en tant qu'autorité de gestion a choisi de donner sa confiance aux territoires, tout en leur conseillant d'être sélectif dans leur choix, notamment quant à la faisabilité des projets et leur capacité à être réalisés dans les temps de la programmation.

Les autres Régions ont pu faire d'autres choix, comme les ITI qui peuvent être mis en œuvre via les autres objectifs stratégiques.



Thibaut Guignard

Co-président de la Commission européenne de l'Association des Maires de France (AMF), Maire de Ploeuic-L'Hermitage et Président de Leader France

L'Europe plus proche des citoyens est une opportunité certaine pour les communes qui répondent en premier lieux aux attentes quotidiennes des citoyens.

En France, 28 000 des 35 000 communes sont des petites communes. Si elles peuvent officiellement élarger au FEDER et au FSE+, il y a un besoin crucial de les accompagner en ingénierie pour qu'elles soient réellement bénéficiaires.

C'est pour cette raison que l'AMF, l'AFCCRE, la représentation de la Commission européenne et Leader France en France vont réaliser un « Tour » de France pour présenter les opportunités offertes par les fonds européens. Ce travail d'information et de communication pourra également être pris en charge par les associations régionales des maires. L'enjeu d'accompagner les petites communes est d'autant plus stratégique qu'elles sont en première ligne pour parler de l'Europe du quotidien et de ce que fait l'UE pour les citoyens. Cette information pourrait passer par des guichets uniques et multifonds permettant de flécher les bons fonds vers les bons projets.

Parmi la palette de solutions, peuvent être mentionnées, la mutualisation à l'échelle intercommunale ou la simplification ou du moins la suppression de la surréglementation nationale ou régionale.

Outre la difficulté d'accès aux financements, les petites communes font face aux problèmes de trésorerie, c'est pour cette raison qu'un groupe de travail Europe et territoires a été créé au sein de l'Agenda rural dont l'ambition est de travailler avec la banque des territoires pour proposer aux petites communes des avances de trésorerie dans l'attente des paiements des fonds européens.

L'accompagnement qui est fait par les GAL dans le cadre de Leader (un animateur et un gestionnaire) est une méthode utile et reconnue pour venir en aide aux communes.



Agnès Reiner

Directrice générale déléguée appui opérationnel et stratégique, ANCT

L'objectif l'Europe plus proche des citoyens s'inspire de la méthode de contractualisation entre État et collectivité ou entre les collectivités elles-mêmes.

L'ANCT pilote ces contrats de relance et de transition écologique (CRTE / <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>), qui sont des contrats intégrateurs pour rassembler toutes les politiques publiques menées par l'État.

Cette programmation 2021-2027, valorise donc les démarches de développement intégrées basées sur des stratégies de territoires, objectif que la France a beaucoup soutenu dans les négociations entre États membres et travaux préparatoires à la programmation 2021-2027.

Il sera en outre possible d'articuler le FEDER avec le nouveau fonds national, appelé fonds vert d'accélération pour la transition écologique, doté de 2 milliards d'euros, destinés aux collectivités locales.

Enfin, l'ANCT va mettre en place un réseau, qui s'inspire du réseau Europe urbain de la période 2014-2020. Appelé réseau territorial il intégrera les territoires urbains et non urbains et les espaces interrégionaux, pour trouver un cadre de travail collaboratif et partenarial.

UNE EUROPE + PROCHE DES CITOYENS

1 Md € SOUTIEN AUX 350 STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

DIFFÉRENTS OUTILS / ARTICULATIONS

BESOINS EN INFORMATION / MEILLEURE PRISE EN COMPTE / PRIORITÉS TERRITORIALES

BESOINS EN INGÉNIERIE / MUTUALISER / DÉVELOPPEMENT RURAL (AUTOCENSURE)

MISE EN PLACE DU RÉSEAU TERRITORIAL / DÉVELOPPEMENT URBAIN / FLEUVES / MASSIFS

SÉMINAIRE POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027

QUIZ 1

1) Dans cette liste, quel type d'opération recevra le plus de FEDER :

- a. Développement des PME
- b. Rénovation énergétique des logements
- c. Gestion des risques climatiques

Réponse a : Les entreprises sont parmi les premiers bénéficiaires du FEDER et le soutien aux PME occupe une place centrale dans l'ensemble des programmes : soutien à l'innovation, à la numérisation, à l'efficacité énergétique des process, aux investissements productifs, etc. Ces aides vont dans le sens d'une Europe plus intelligente.

2) Combien de PME devraient recevoir un soutien de l'UE pour favoriser leur compétitivité :

- a. Environ 100 000
- b. Environ 20 000
- c. Environ 700 000
- d. Environ 50 000

Réponse a : Sauf exceptions, notamment dans les régions ultrapériphériques ou pour des projets d'innovation, la politique de cohésion soutient uniquement des projets de petites et moyennes entreprises. Les régions françaises réservent pour cela une enveloppe de près de 2 milliards d'euros.

3) Combien de logements vont bénéficier d'un soutien à la rénovation énergétique :

- a. Environ 65 000
- b. Environ 20 000
- c. Environ 700 000
- d. Environ 50 000

Réponse a : Sur les 19 régions françaises, 15 prévoient de soutenir la rénovation énergétique des logements, en ciblant majoritairement les logements sociaux. Une enveloppe FEDER de plus de 400 millions d'euros sera dédiée à cet objectif.

4) Combien de logements supplémentaires et entreprises auront accès au très haut débit :

- a. Environ 100 000
- b. Environ 20 000
- c. Environ 800 000
- d. Environ 50 000

Réponse c : Après la crise du Covid-19, et dans une logique de désenclavement des territoires et de réduction de la fracture numérique, le déploiement du très haut débit fera partie des ambitions de 5 régions, dont 3 ultrapériphériques, pour un montant de plus de 100 millions d'euros de FEDER.

QUIZ 2

1) Dans cette liste, quel thème sera le plus soutenu par le FSE+ :

- a. Insertion sociale et professionnelle des personnes défavorisées
- b. Emploi des jeunes
- c. Aide matérielle aux plus démunis

Réponse a : Le FSE+ a pour ambition de soutenir l'insertion sociale et professionnelle de toutes les personnes éloignées de l'emploi, et concourt ainsi à lutter contre la précarité et l'exclusion. Ainsi, une enveloppe de plus d'1,5 milliard d'euros est prévue sur la période pour soutenir l'insertion dans l'emploi des personnes défavorisées.

2) Dans cette liste, quel type d'opération recevra le plus de FEDER :

- a. Réhabilitation des espaces publics
- b. Développement local
- c. Tourisme

Réponse a : Au sein de l'objectif stratégique 5 en faveur d'une Europe plus proche des citoyens, 10 régions métropolitaines et ultrapériphériques prévoient une enveloppe de plus de 200 millions d'euros de FEDER pour la réhabilitation des espaces publics en zones urbaines comme en zones rurales : aménagement des espaces publics, amélioration du cadre de vie, renouvellement urbain, etc.

3) Combien de personnes sans emploi bénéficieront d'un accompagnement financé par le FSE+ :

- a. 1,1 million
- b. 2,3 millions
- c. 3,2 millions
- d. 8,2 millions

Réponse c : Accompagnés principalement par le plan national FSE+ porté par la direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle, 3,2 millions de personnes sans emploi bénéficieront d'un accompagnement renforcé d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de dispositifs mis en œuvre par Pôle Emploi ou d'autres opérateurs locaux, notamment en direction des jeunes de moins de 30 ans.

4) Combien de visiteurs de sites culturels et touristiques soutenus par l'UE sont attendus :

- a. 1,1 million
- b. 2,3 millions
- c. 3,2 millions
- d. 8,2 millions

Réponse d : 12 régions métropolitaines et ultrapériphériques prévoient de soutenir le développement du tourisme sur leurs territoires avec du FEDER correspondant à près de 370 sites touristiques et culturels, pour un nombre de visiteurs attendus de près de 8 millions par an.

 **Revoir tout le séminaire :** <https://www.youtube.com/watch?v=9dN5yhz-Fi8>



BONNES PRATIQUES ET OUTILS

Aides Territoires  <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

Guides :

- **AFCCRE**  Guide des finances européens pour les projets environnement et climat des collectivités territoriales
- **AMF**  Les fonds européens au service des projets communaux et intercommunaux

En Centre-Val de Loire : dispositif d'accompagnement des porteurs de projets

 <https://www.devup-centrevaldeloire.fr/actualites/projecteur-accompagnement-montage-projets-europeens-centre-val-loire-300.html>

Banque postale : offre d'accompagnement des collectivités territoriales dans le montage des projets européens

 <https://www.labanquepostale.fr/collectivites/financements/financer-investissements/subzen.html>

Fiches programmes 2021-2027 réalisées par l'ANCT :

 <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/ressources/fiches-programmes-feder-fse-ftj-2021-2027>

L'Agence nationale de la cohésion des territoires en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site www.europe-en-france.gouv.fr

Contacts

Agence nationale de la cohésion des territoires
europe@anct.gouv.fr

En savoir plus

www.europe-en-france.gouv.fr
www.anct.gouv.fr

-  @L'Europe s'engage en France
-  @L'Europe s'engage en France
-  @EuropeenFrance
-  @EuropenFrance
-  @europe_en_france